



Conseil communal de Vully-les-Lacs

Préavis municipal n° 2025/14

Demande de crédit de CHF 60'000.- pour le pont du Grand Morteys à Salavaux

Rapport de la commission des finances

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission des finances s'est réunie au complet le 17 novembre 2025 pour l'étude du préavis municipal cité en titre.

Préalablement à cette séance, Mme Claire-Marie Spahr, municipale en charge du dossier, nous a apporté des explications et a répondu à toutes nos questions, ce dont nous la remercions.

Objet du préavis

Pour rappel, le préavis en question fait suite à un postulat présenté au Conseil communal du 14 mars 2025 par différents membres de notre législatif suite à la limitation du pont de la Petite-Glâne à Salavaux abaissé à 10 tonnes, ce qui empêche désormais la plupart des véhicules agricoles de l'emprunter.

Analyse de la commission

Lors de notre séance, les échanges ont porté sur le montant de CHF 60'000.-, considéré comme cohérent pour une étude complète des phases SIA 31 à 41 (explications dans le préavis municipal).

À ce stade, le crédit n'engage pas la réalisation des travaux. La Commission relève toutefois que deux autres ponts plus petits devront subir un assainissement dans les deux prochaines législatures, avec la possibilité d'un subventionnement par le biais de la DGAV, comme dans le cas du pont du Grand Morteys à Salavaux.



Conclusion :

En conclusion et au vu de ce qui précède, la Commission des finances propose à l'unanimité d'accepter le préavis municipal tel que présenté, à savoir :

- D'accorder l'octroi d'un crédit de CHF 60'000.- TTC à la municipalité destinée à financer les mandants des phases SIA 31 à 41 en vue de réaliser des travaux de réfection du pont du Grand Morteys
- De financer cet investissement par la trésorerie courante

La commission des finances, Vully-les-Lacs, le 30 novembre 2025.

Damian Fioretta Arnaud Guignard Antoine Parisod Anne Jobin Cédric Bardet